



Dossier de surendettement

Par **Sisi2727**, le **06/10/2019** à **22:30**

Bonjour,

Suite a mon divorce en 2005, mon ex mari m'a laisse des dettes a hauteur de 32000€. Seule avec 900€ de salaire et un enfant, j'avais fait un dossier de surendettement que la banque de France avait accepté. j'ai refait ma vie et Il y a plus de 6 ans que j'ai rembourse tous les créanciers qui m'ont envoyé un justificaf comme quoi j'ai soldé ma dette auprès d'eux. Seul un créancier me pose problème. C'est le cabinet 1640 qui a racheté une créance que j'avais auprès de GE Money Bank et qui refuse de m'envoyer mon justificatif. Ils disent que je leur doit toujours de l'argent (qui serait la somme des intérêt), ils sont menaçant avec moi (menace d'huissier) et pour finir ils me disent, je cité mot pour mot : " que je resterai toute ma vie fiché à la banque de France, que je serai dans la merde et mes enfants aussi ." Voilà un exemple parmi beaucoup que j'ai pu entendre de leur part à chaque fois que je les ai appelé pour avoir mon papier.

Comment faire face à ce cabinet malhonnête qui veut me soutirer de l'argent que je ne doit pas? Comment récupéré enfin ce justificatif qui me permettra de ne plus être interdit bancaire?

Aidez-moi, s'il vous plaît, ça fait des années que j'ai abandonne l'espoir d'obtenir gain de cause. Mais pour mes enfants et moi- même je ne veux pas lâcher l'affaire, j'ai paye ma dette, j'ai donc le droit de revivre normalement.

Merci par avance des réponses que vous pourrez m'apporter.

Cordialement